

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 19 avril 2012**



Présents

| | | |
|---|--|--|
| Exécutif | MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier | maire adjoint adjoint |
| Bureau du Conseil | MM. Jean-François Jordan François Mégevand Yannick Dupraz | président vice-président secrétaire |
| Conseillers-ères municipaux-ales | Mmes Julia Collis, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Coranda Pierrehumbert, Ania Schwab, Valérie Sella | |
| | MM. André Favre, Florio Togni | |
| Personnel communal | MM. Robert Ravasio Michel Vazquez | comptable secrétaire général |
| <u>Absent-e-s excusé-e-s</u> | Mme Jennifer Gabaz MM. Jean-Baptiste Leclercq, Jacques Petitpierre, Léon Piller | conseillère municipale conseillers municipaux |

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement de Berthet par notre mandataire, Claude Meylan, architecte et les représentants du Comptoir Immobilier
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2012
 3. Communications du Bureau du Conseil
 4. Communications du Maire
 5. Présentation des comptes 2011
 6. Rapports des commissions
 7. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 8. Divers.
-

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h15.

Le Maire ne présente plus Claude Meylan, architecte, qui est accompagné du représentant du Comptoir immobilier, M. Alexandre Castillon, pour la présentation qui va suivre.

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement de Berthet par notre mandataire, Claude Meylan, architecte et les représentants du Comptoir immobilier

Claude Meylan présente la partie technique en commençant par un bref rappel du projet en général, qui n'a subi qu'une modification au niveau du parking, conformément à la demande d'autorisation complémentaire. Le maçon démarre le 7 mai 2012. A la fin de l'année, voire début 2013, nous serons "hors d'eau / hors d'air" avec les deux bâtiments (toitures, fenêtres et portes posées et fermées) ; nous allons travailler ensuite à l'intérieur des bâtiments, avec une fin de chantier prévue en septembre 2013 si tout va bien.

Alexandre Castillon enchaîne ensuite avec la partie financière. La surface locative totale est de 464 m² et la valeur de location sera, charges non comprises, de Fr. 332.-/m².

En comparaison, le prix du m² pour les appartements en loyer libre au Centre du village est de Fr. 295.- environ, précise **le Maire**, mais ce montant inférieur provient entre autres du plus grand nombre d'appartements construits, rajoute **Claude Meylan**.

Détails des appartements à louer, dont les prix ne sont pas très élevés pour leur situation, d'après **Alexandre Castillon** :

| Nombre de pièces | Surface habitable | Loyer libre mensuel * |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| 5 pièces | 88 m ² | Fr. 2'465.- à 2'700.- |
| 4 pièces | 80 m ² | Fr. 2'115.- à 2'300.- |
| 3.5 pièces | 65 m ² | Fr. 1'565.- à 1'700.- |

* pondération selon l'étage, la vue, l'orientation, etc.

Le bâtiment neuf en PPE totalise 695 m² PPE. Le prix de vente au m² PPE est légèrement inférieur à Fr. 9'000.-. Détails des logements :

| Nombre de pièces | Surface PPE * | Prix de vente |
|------------------|---------------------------|---------------------------|
| 5 pièces | 128 à 145 m ² | maximum Fr. 1'350'000.- |
| 3.5 pièces | environ 75 m ² | Fr. 650'000.- à 670'000.- |

* pondération terrasses et jardins non prise en compte, mais un pourcentage des locaux en sous-sol et des balcons, ainsi qu'une partie des combles - selon leur hauteur de plafond, sont prises en compte dans ces surfaces.

Le cahier PPE est en cours de rédaction par le géomètre, ce qui finalisera les chiffres susmentionnés, notamment les surfaces PPE réelles mises à disposition. 50 dossiers ont été reçus pour les appartements à vendre, il ne devrait donc à priori pas y avoir de publicité pour ceux-ci. La commercialisation commencera en mai et début 2013 pour les locatifs.

Les meinites seront priorisés pour ces derniers et dans une moindre mesure pour les appartements à vendre, indique **le Maire**.

Alexandre Castillon présente ensuite le plan financier. Sur le devis cible de 9.083 millions de francs, le devis général prévoyait un dépassement de 1.8 million, mais il a été ramené approximativement à Fr. 600'000.- hors divers et imprévus. Les soumissions sont encore à

analyser et optimiser. Compte tenu des montants du projet, les parties terrassement, maçonnerie, béton armé, chauffage, sanitaire et ventilation ont été mis en marché public, rajoute **Claude Meylan**. Pour le reste, tout s'est fait sur invitation auprès d'une dizaine d'entreprises pour chaque objet.

Le dépassement pour le bâtiment PPE est de Fr. 278'000.-, y compris Fr. 107'000.- de divers et imprévus, poursuit **Alexandre Castillon**. L'augmentation des coûts de la construction a été compensée par la hausse des prix de vente et de location, pour préserver la marge pour la Commune. Il rajoute qu'en collaboration avec le service de vente du Comptoir immobilier, il a constaté que les prix de vente fixés sont inférieurs au prix du marché et aux promotions immobilières récentes à Meinier.

Un montant de Fr. 2'300'000.- reviendra à la Commune - hors locations, rapporte **le Maire**, ce qui permettra de récupérer le coût d'achat initial de cette bâtisse (2.2 millions), même s'il a été consenti il y a 20 ans.

Pour répondre à une question relative à la présence d'amiante, le contrôle et le traitement habituel ont été effectués, mais il n'y avait pratiquement rien dans le bâtiment, indique **Claude Meylan**.

La prochaine présentation de cette réalisation se fera en septembre en principe, selon **le Maire**. Des réunions seront bien entendu organisées plus fréquemment d'ici là avec l'Exécutif, pour le suivi du dossier. La pose de la première pierre est prévue en septembre 2012.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2012

Le procès-verbal est approuvé sans remarques, avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Rien à signaler.

4. Communications du Maire

a) Centre du village

Le Maire explique que des petits problèmes sont apparus pour diverses raisons, que ce soit les conditions météo défavorables, un manque d'assiduité des entreprises ou d'anticipation des architectes sur certains points. M. Pade, le restaurateur choisi, se trouve en ce moment dans une situation difficile et nous faisons notre possible pour bien l'entourer, car sa tâche est assez ardue et il n'a pas encore tous les équipements nécessaires pour fonctionner correctement. En principe, le restaurant ouvrira le 1^{er} mai par phases successives. La crèche et le parascolaire sont actuellement nourris par M. Pade, qui prépare ces repas à Lullier et les amène à Meinier.

Le mobilier manque encore pour le parascolaire et celui du restaurant doit être changé, car il a été livré blanc au lieu de gris.

Alain Corthay indique que le jardin d'enfants a déménagé et la crèche intercommunale fonctionne bien, avec des petits problèmes encore à régler. Le parascolaire va intégrer ses locaux pour les activités de fin d'après-midi dès mardi prochain. Des petits couacs sont à gérer avec les entreprises et les utilisateurs. Les Aînés pourront aussi utiliser leur local

début mai et la Ludo dès que tout le mobilier aura été livré et le personnel engagé - prochainement.

D'autres petits soucis sont également apparus confirme **le Maire**, comme l'insonorisation apparemment insuffisante entre le local esthétique et celui de la coiffure, ainsi que la température trop élevée côté Sud du bâtiment. Tout ça va être étudié très rapidement pour trouver des solutions.

Florio Togni s'interroge sur cette grande quantité de "petits couacs". S'agit-il d'une erreur de conception ? Il souhaiterait qu'un bilan soit tiré pour voir qui/comment/pourquoi y a-t-il eu autant de problèmes. **Le Maire** répond qu'à tous les niveaux et toutes les étapes dans un tel projet, il y a des erreurs de conception ou de prévision, des malfaçons, de la mauvaise foi, etc. Ce sont des choses qui arrivent dans toutes les constructions, mais en tant que miliciens, nous nous impliquons peut-être trop en détail ; nous devrions peut-être nous détacher davantage, nous rapporterions ainsi moins d'informations, ce qui donnerait une impression moins négative de la réalisation du projet, plaisante le Maire.

Les mandataires coopèrent très bien et font le maximum pour que ces difficultés soient gommées au plus vite, afin de limiter l'impact sur les utilisateurs.

Concernant l'inauguration du Centre du village, la formule sera simplifiée continue-t-il, à savoir que les repas prévus au restaurant et à la salle communale seront remplacés par un cocktail dînatoire, le reste du programme (cérémonie officielle, visite des bâtiments, etc.) de la manifestation étant maintenue.

b) Aménagements routiers Repentance / Stade

Etienne Murisier signale que les travaux commencent mercredi, ils ont été adjugés à Rampini.

Il rajoute qu'une haie de charmilles a été plantée vers l'école pour éviter que les enfants aillent sur la route, en remplacement de la corde précédemment posée à titre provisoire.

c) Rénovation des façades à l'école / salle de gymnastique

Les travaux ont démarré, rapporte **le Maire**.

d) Canal de Compois

Pour ce canal souterrain, qui apparaît après la ferme Chenevard à Compois, remonte l'allée des Noyers et va jusqu'au champ où la terre du Centre du village a été déposée, indique **Etienne Murisier**, l'Etat a demandé de remettre le tout à ciel ouvert. La Commune a répondu qu'elle n'entrait pas en matière si le contournement du village est refusé, excepté la partie vers le chemin de la Reine qui pourrait se faire en 2013. Le but de l'Etat est de remettre à ciel ouvert un maximum de ces collecteurs de drainage sur le canton, pour permettre un épanouissement de la nature, des batraciens, etc.

e) Autorisations de construire

Celle de l'éclairage des terrains de football du Centre sportif de Rouelbeau a été accordée, avec des mâts supplémentaires à poser et un éclairage blanc au lieu du jaune actuel, se réjouit **le Maire**.

Idem pour la surélévation de la clôture.

f) Bulletin communal

Il adresse ses vifs remerciements à la commission Information, Communication & Votations (ICV), en particulier à son Président, Jacques Petitpierre, pour le nouveau bulletin communal, dont la nouvelle version semble appréciée.

g) Doyen

Avec regret, il annonce ensuite le décès ce matin du doyen de Meinier, Enrico de Gennaro, qui a été fêté récemment pour son centenaire à venir.

5. Présentation des comptes 2011

Le comptable, **Robert Ravasio**, remet les documents correspondants à l'assemblée, soit :

- Fonctionnement au 31.12.2011
- Investissements au 31.12.2011
- Rapport de la fiduciaire sur les comptes de la Commune, y compris tableau de bouclage des comptes
- Rapport sur les comptes du Groupement du CSR
- Rapport sur les comptes de la Fondation de la Pallanterie
- Rapport sur les comptes du GIPE

Le Maire le remercie et précise que ces documents seront envoyés aux personnes absentes. Il rappelle qu'il ne s'attardera que sur les points les plus importants et les différences significatives des différentes rubriques budgétaires. Les commentaires dans la colonne de droite expliquent la plupart du temps les raisons de ces différences.

Les comptes ont été approuvés par la fiduciaire et validés par la commission des Finances, il n'y a donc pas de possibilité de les modifier. En plus des informations et réponses fournies ce soir, toutes les questions éventuelles peuvent être posées au comptable, à l'Exécutif ou à la commission des Finances, avant validation des comptes dans trois semaines, le 10 mai 2012.

Pour conclure, **le Maire** signale que le budget est équilibré; les comptes 2011 sont excédentaires à hauteur de Fr. 158'000.-, sachant que nous avons le 100% de la provision pour pertes sur débiteurs qui est assurée (2.5 millions de francs) et tenant compte de l'amortissement extraordinaire effectué pour la salle de gymnastique (Fr. 191'000.-) et de l'amortissement en une fois de la dotation du GIPE (Fr. 118'000.-).

Il passe ensuite en revue les investissements. Les liquidités à notre disposition pour régler les dépassements sont suffisantes (Fr. 1'500'000.-).

Le vote de mai portera donc sur la partie dépensée en 2011, précise **le Président**, qui remercie le comptable et le Maire pour toutes ces informations.

6. Rapports des commissions**a) Finances (FIN)**

Le Président confirme que la commission s'est réunie pour examiner les comptes avant le Conseil. La projection à 10 ans du plan décennal remis à jour, va être présentée prochainement. Nous nous sommes rencontrés en fin d'après-midi avec le Maire et Robert Ravasio pour mettre à jour certaines grandes tendances, voir si les recettes

couvrent nos dépenses et si nous pouvons nous permettre les investissements que nous aurions projetés.

La commission se réunira le 8 mai 2012 et le plan financier sera présenté le 10 au Conseil.

b) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

En l'absence de Julia Collis à la dernière commission, **Alain Corthay** explique qu'ils ont travaillé avec Séverine Pochelon sur le Centre du village, en particulier sur des commissions qui pourraient être créées : groupe de travail, groupe de pilotage, groupe de référence, groupe de restaurant. Une réflexion a lieu sur la mise en route de ces groupes et comment faire vivre ce lieu intergénérationnel avec les aspects pratiques à mettre en place.

La sortie de printemps des Aînés du 21 juin 2012 a également été discutée, la destination étant une surprise, puisque nous avons parmi nous des aînés.

c) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni a assisté à l'assemblée générale de la Rampe, association qui change de Président. Christian Leis passe le témoin à Frédéric Romeri.

Réunion de réseau jeunesse mercredi prochain, la première partie étant dévolue à la présentation de l'étude effectuée par des jeunes HES sur l'ensemble des communes de la région, plus particulièrement sur notre secteur.

Enfin, nous avons financé le bus des TSHM (travailleurs sociaux hors murs), qui a commencé à fonctionner. C'est une sorte de bureau social itinérant, qui fait un travail très sérieux et utile en transitant dans les différentes communes.

d) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

En l'absence de Léon Piller, **Etienne Murisier** indique qu'une visite du chantier de Carre d'Amont (collecteur) avec la commission a permis de voir les travaux effectués, dans la partie la plus profonde. Elle a été suivie d'un repas très sympathique organisé par Piasio sur place.

Un projet de boulodrome couvert est à l'étude par Tanari au Centre sportif de Rouelbeau (CSR), la demande émanant surtout de Collonge-Bellerive. Ceci va être discuté et présenté aux commissions des deux communes. Une demande de plusieurs communes sera nécessaire pour avancer dans ce projet. Ce boulodrome permettrait de libérer la salle au sous-sol de la salle communale.

Route de Carre d'Aval: la partie en bord de route qui est en matière du Salève va être réétudiée en commission, car elle est souvent massacrée et il est difficile de trouver une solution parfaite. En effet, si la route est élargie, la vitesse des véhicules devient excessive et si on la rétrécit, les véhicules - dont les tracteurs - abîment la bande herbeuse en se croisant.

e) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

A l'assemblée générale du tennis-club, **André Favre** a appris qu'il comptait 247 membres, dont 128 adultes. 18 personnes seulement étaient présentes, dont 12 membres du Comité... La vie du club est composée de cours, stages, tournois. Ils sont en train d'étudier la problématique de la suppression du congé du mercredi matin, qui interviendra dès 2014. Trésorerie : des sanctions seront prises à l'avenir contre les mauvais payeurs. En effet, Fr. 29'300.- de cotisations 2011 impayées sont attendus, ce qui a provoqué un déficit de

Fr. 3'226.-; un avertissement est envoyé aux membres en retard de paiement, puis ils sont interdits de passage aux portes.

Football : en assistant à un match dimanche, le Président de l'USM lui a montré le message électronique qu'il avait reçu du responsable de la voirie, qui reprochait au Club l'état déplorable des vestiaires après leur passage, photos à l'appui. Il se demande à quel titre la voirie intervient, alors que le nettoyage est de la responsabilité de la société mandatée par le gérant du restaurant, ce dernier n'ayant pas été informé de cet état de fait. **Etienne Murisier** comprend le réflexe de Marc Loosli en voyant l'état des locaux. **Le Maire** rajoute qu'il a reçu ces photos en Mairie et qu'elles ont été envoyées par le Groupement du CSR à l'USM, pour qu'ils respectent un peu plus les lieux. Il est normal de nettoyer, mais il est aussi du devoir des clubs d'éviter de laisser des locaux dans un tel état. L'action citoyenne de Marc Loosli, en tant qu'employé communal faisant cette constatation dans des bâtiments communaux, est tout à fait correcte.

f) Bâtiments & Aménagement (BAM)

Séance mercredi, indique **Corinne Ménétrey**, lors de laquelle la peinture de la salle de gym et de l'école a été évoquée. L'éclairage de l'escalier menant à la salle polyvalente est à revoir.

Les coupoles au-dessus de la voirie, souvent cassées, sont à remplacer de manière à ce qu'elles soient plus résistantes.

Les infiltrations dans la division moyenne de l'école, qui semblaient provenir de la toiture, proviennent peut-être des joints des fenêtres qui ne seraient plus étanches. C'est ce qui semble avoir été constaté lors du nettoyage de celles-ci au Karcher.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

La commission va s'impliquer pour l'inauguration du Centre du village en préparant des documents vidéo, panneaux et bannières de bienvenue, rapporte **François Mégevand** en l'absence de Jacques Petitpierre.

Comme déjà annoncé, le bulletin communal a été distribué dans son nouveau format.

h) Réclamations (REC)

Ràs.

7. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

John Schmalz a été reçu par le Groupement pour présenter son projet pour le 175^{ème} anniversaire de la Compagnie des Sapeurs pompiers du 15 au 17 juin, rapporte **le Président**.

Eclairage et filets du CSR discutés également, mais les autorisations ont été accordées entre-temps, donc tout est en ordre.

Qu'en est-il de la répartition des frais sur les nouveaux investissements - comme l'éclairage à modifier, dont le coût est d'environ Fr. 250'000.- ? Sera-t-elle différente des 85% à charge de Meinier / 15% Collonge-Bellerive ? La discussion est en cours.

A la question de **Corinne Ménétrey** pour trouver le responsable du surcoût de l'éclairage, **Etienne Murisier** et **Le Maire** répondent que l'éclairage initial basé sur 2 mâts seulement a été imposée par l'Etat ; il a donc fallu procéder ainsi, alors qu'il s'est ensuite avéré impossible de réaliser un éclairage optimal avec cette configuration. Aucune des parties (architecte, entreprise mandatée ou Commune) n'est donc responsable de cet état de fait et des coûts supplémentaires engendrés par la modification qui va en découler.

Le Président conclut en indiquant qu'un débat a eu lieu sur l'extension de la zone sportive, tout passera par les commissions des deux communes.

b) **GIPE** (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Alain Corthay signale que les comptes du GIPE ne devront pas être approuvés, ils sont là juste pour votre information.

Au niveau de la commission sociale et des associations, il a oublié de dire qu'il était à l'assemblée générale du club des Aînés et contrairement au Tennis club, sur 121 membres, 80 étaient présents ! Mme Berthet est dès aujourd'hui la nouvelle doyenne de Meinier.

c) **Amadeus**

Ràs selon **Florio Togni**, il ira à l'assemblée générale le 5 juin.

d) **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Isabelle Meier rapporte qu'une consommation d'eau très importante est toujours constatée dans le bâtiment 6, sans pouvoir déterminer formellement son origine. Il est donc envisagé de poser des compteurs individuels.

Les panneaux solaires seront financés via un partenariat avec SIG.

Dans le local des pompiers, régulièrement inondé, un trou va être creusé pour pomper et évacuer toute cette eau, afin de voir si le niveau baisse et si une solution peut enfin être trouvée, complète **Etienne Murisier**. Ces inondations n'ont pas de lien avec le premier paragraphe ci-dessus (consommation d'eau très importante).

e) **Communes-Ecole**

Séance la semaine prochaine, signale **Julia Collis**. L'administratrice est passée auprès du Club des aînés pour leur remettre un petit sondage, qui permettra de savoir quels systèmes d'exploitation informatiques sont utilisés et quelles sont leurs attentes de formation, afin d'améliorer les cours existants. Les résultats vont être examinés pour en faire une synthèse.

f) **Pompiers**

Ils sont en plein boum pour organiser le 175^{ème}, confirme **André Favre**.

g) **Fanfare**

Soirée de la fanfare le samedi 28, indique **François Mégevand**.

8. Divers

a) Modélisme

Isabelle Meier se demande s'il est autorisé de faire voler des modèles réduits d'avions dès 7 heures du matin le week-end, comme les personnes qui assouissent leur passion de cette manière derrière le hangar Desbiolles, en atterrissant sur la route de Corsinge notamment. **Le Maire** répond qu'il va se renseigner et/ou faire intervenir la Police municipale le cas échéant.

b) Fibre optique

Il y a 3 mois, **André Favre** a appelé Swisscom pour la fibre optique. Il lui a été répondu qu'ils n'avaient reçu aucune information de SIG pour confirmer que la fibre optique était posée à Essert. **Le Président** va voir avec ses collègues au sein du service compétent à SIG, car le chemin des Pralys est marqué sur le site officiel spécifique, qui est consultable par Swisscom.

c) Commission élargie

Pour revenir sur la discussion qui a eu lieu lors de la dernière commission élargie, **Yannick Dupraz** n'est pas heureux du développement général envisagé. Des constructions sont régulièrement prévues, comme si cette boulimie était normale et obligatoire. Il n'arrive pas à se faire à cette idée et suggère de proposer un sondage à la population, pour savoir si elle est pour ou contre ces constructions.

Le Président répond que nous sommes en démocratie et qu'il a, comme tout citoyen, la possibilité de s'opposer à tous les projets déposés. Par ailleurs, cette discussion et son point de vue ont déjà été débattus ; comme convenu en commission élargie, s'il n'a pas de nouveaux points à discuter, il n'est pas opportun de reprendre cette discussion au sein du Conseil municipal. La commission élargie a été créée dans ce but justement.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 10 mai 2012 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

Yannick Dupraz

.....

Jean-François Jordan